

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

25^{ème} année - N°4682 - Mercredi 07 Août 2024 - Prix : 200 Fc

INCLUSION FINANCIÈRE

La diaspora sensibilisée sur l'éducation financière



PATRONAT / DIRECTION DES IMPÔTS :

**Levée du dispositif
et ouverture des négociations**

LIRE PAGE 3

**Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com**

1er Swafar 1446

**Prières aux heures officielles
Du 06 au 10 Août 2024**

Lever du soleil:

06h 25mn

Coucher du soleil:

18h 02mn

Fadjr : 05h 12mn

Dhouhr : 12h 17mn

Ansr : 15h 16mn

Maghrib: 18h 05mn

Incha: 19h 19mn



RAMASSAGE DES ORDURES DANS LA CAPITALE :

Les abonnés s'insurgent contre la mairie

Les résidents de certains quartiers de Moroni s'insurgent. Ils sont lassés de supporter les carences en matière de ramassage des déchets ménagers et demandent à la mairie de prendre leurs responsabilités.

A lors que la mairie de Moroni dans sa nouvelle stratégie a promis un ramassage régulier chaque soir de 18 heures à 23 heures, cette méthode ne fait pas l'unanimité. En effet, ils sont nombreux à se plaindre à dormir avec des ordures entassées sous leurs toits. « C'est de la poudre aux yeux. La mairie nous a fait la promesse de passer ramasser les ordures chaque jour de 18 heures à 23 heures, promesse non tenue », déplore cette résidente du quartier de Badjanani. Et de continuer : « ils auraient dû revoir leurs possibilités avant de nous aviser, car nous étions tous

contents et pensions que cela était vrai, on est encore une fois déçu. »

« Cela fait trois jours que nous attendons le camion de ramassage. Les ordures nous empêchent de bien respirer. Pourtant, nous avons payé le ticket. C'est inadmissible, surtout que le pays vient de sortir d'une période difficile de choléra », tacle cette femme du quartier Bacha insistant que ses voisins se trouvent dans la même situation. En tout cas, la mairie se dit soucieuse de cette situation. Le chef de service de voirie, Aboubacar Mohamed a confié à La Gazette des Comores qu'ils avaient publié un communiqué dans lequel la mairie s'engage à travailler le soir de 18 heures à 23 heures comme programme, en divisant Moroni en six zones. « Nous consacrons pour chaque zone une journée en attendant de trouver des moyens d'obtenir un nombre suffisant de camions. Depuis le premier jour, on

respecte nos engagements puisque tous les jours nos camions passent dans l'une des zones programmée», avant d'ajouter, que pour les gros abonnements fixés à 7500 fc, on passe trois fois par semaine et on espère dans un avenir proche améliorer les conditions de chaque abonnement. »

Il a tenu à rappeler qu'au départ, « pour le ticket de 1500 fc le mois, nous avons voulu fixer le prix à 50fc, le sachet. Mais lorsqu'on s'est rendu compte que certains se trimballaient avec des sacs de cinquante kilos, nous avons décidé de facturer à 1500 Fc ». Selon lui la mairie a un problème de camions, ce qui n'allège pas le quotidien. « Nous sommes conscients que le ticket de 1500 fc c'est un peu cher. Cependant, nous appelons à la compréhension des habitants. Derrière les 1500 fc, il y'a un grand travail qu'ils ignorent entre la prestation du camionnage jus-



qu'au dépôt d'Itsoundzou.»

Pour rappel, la mairie de Moroni a des lieux permanents comme Volo-volo, le petit marché et Palais du peuple, dans lesquels on peut se rendre avec un ticket à jour à partir de 17 heures jusqu'à 20 heures, pour déposer ses ordures. Des caisses

sont déposées là-bas et les employés repassent balayer par la suite. Et depuis deux semaines déjà, ils entrent dans les quartiers pour collecter les ordures de 18 heures à 23 heures.

Mohamed Ali Nasra

PASSATION DE SERVICE À L'ONICOR

Hamada Moussa Aby veut redresser la barre

La passation de service entre Miroidi Aboudou Idaroussi et Hamada Moussa alias Aby à la direction générale de l'Office national d'importation et de commercialisation du riz (Onicor) a eu lieu ce lundi 05 août. Le nouveau patron s'engage à donner le meilleur de lui-même pour redresser la barre des activités de l'entreprise publique.

C'était lors de la cérémonie de prise de fonction que le nouveau directeur de l'Office national d'importation et de commercialisation du riz, Hamada Moussa a déclaré au personnel de la société : « tout le monde est conscient des difficultés financières et structurelles de l'Office. Ces problèmes ont conduit à la signature d'un décret présidentiel permettant la



Miroidi passe la main à Aby.

libéralisation du riz ordinaire. Donc 30% du marché est accordé au secteur privé. Et la société occupe les 70%. Je m'engage à donner le meilleur de moi-même pour redresser la barre et relever le défi ». Et d'appeler le personnel à l'accompa-

gnier. « Nous avons du pain sur la planche. Il est temps de retrousser les manches et mettre la main à la pâte. Comme l'ancien directeur l'a évoqué vous êtes un personnel dynamique et je compte sur votre soutien car je prends fonction dans

un contexte difficile.» Mission d'autant plus difficile que la société a perdu son monopole. « L'Onicor est un établissement important et stratégique pour le pays. Donc nous devons tous nous préparer à la concurrence », dixit Aby.

De son côté, Miroidi Aboudou Idaroussi, a reconnu les compétences de son successeur avant de faire un rappel sur la variation des prix du kilo de riz entre 2006, 2008, 2018 et 2020 tout en insistant sur des prix variés entre 300fc à 450fc. « Tout le monde est témoin des efforts fournis lors de la pandémie de COVID-19, la guerre en Ukraine, la société se battait pour importer le riz alors que le commerce international a été impacté négativement. Surtout que la plupart des administrations publiques ont tiré 25% des salaires des employés sauf le personnel d'Onicor ». Saïd Ali Louay, chargé de la communication de l'office a précisé que Miroidi part sans laisser des arriérés de salaire. Un souci constaté dans plusieurs sociétés d'État.

Kamal Gamal

COMORES-TANZANIE :

Pour une coopération économique accrue

Le secrétaire général adjoint du ministère des affaires étrangères de la Tanzanie Saïd Shaib Mussa a rencontré samedi 03 août, la diaspora tanzanienne à Moroni dans le cadre du renforcement de la diplomatie économique entre les Comores et son pays. L'objectif est de rendre plus formelles les relations commerciales qu'entretiennent les deux pays depuis longtemps.

Lors d'une rencontre organisée au Palais du peuple le 03 août dernier, le secrétaire général adjoint du ministère des affaires étrangères de la Tanzanie a

été accueilli par son homologue comorien Saïd Maoulana. Ce dernier a tenu à rappeler que « Ces deux pays au-delà, des relations diplomatiques ont une relation cimentée par les liens du sang. Beaucoup de nos héritiers ont été formés à Zanzibar. Ainsi le secrétaire général adjoint du ministère tanzanien s'est rendu à Moroni pour structurer la diaspora tanzanienne car nos relations vont au-delà de la coopération ». Le représentant du ministère des affaires étrangères comorien a assuré que les accords mixtes signés récemment entre les Comores et la Tanzanie permettront au gouvernement comorien de «

finaliser avec les autorités tanzaniennes les autres accords sectoriels à Moroni au mois de décembre prochain ».

De son côté, le diplomate Tanzanien Saïd Shaib Mussa a expliqué à son tour que « Les

Comores et la Tanzanie partagent presque la même culture et je suis venu sensibiliser beaucoup la diaspora tanzanienne à Moroni de respecter surtout les lois comoriennes, surtout les institutions bancaires tanzaniennes à Moroni afin d'é-

viter tout mécanisme illicite en dehors des procédures bancaires. Ce rapprochement des institutions liées au commerce entre les deux pays va favoriser beaucoup plus nos relations ». Pour rappel, la Tanzanie et les Comores entretiennent des relations commerciales notamment en matière de denrées alimentaires agricoles, de commerce des bovins et d'autres activités maritimes. Faut-il rappeler aussi que Dar Es-Salam accueille dans ses hôpitaux de nombreux comoriens pour des soins médicaux.

Kamal Gamal



INCLUSION FINANCIÈRE

La diaspora sensibilisée sur l'éducation financière

La semaine de la diaspora days s'est ouverte, hier mardi 06 août sous le thème de l'inclusion financière. Cette cérémonie organisée par la Banque centrale des Comores et l'Uccia, a vu la participation des institutions bancaires du pays, les membres de la diaspora pour plus de sensibilisation sur l'éducation financière.

Depuis hier, mardi 06 août, les institutions bancaires du pays ont pris part au Palais du peuple au forum consacré à l'inclusion financière. Organisé par la Banque centrale des Comores

(BCC) et l'Uccia, ce forum a marqué l'ouverture officielle de la semaine « Diaspora days ». Pourquoi, la cérémonie a débuté avec ce forum ? La réponse est évidente, dès que la diaspora est considérée comme le plus gros contribuable au niveau de l'économie du pays. Dans son discours, le ministre des finances, Ibrahim Mohamed Abdourazak, a précisé : « chaque année, la diaspora envoie aux Comores l'équivalent de 150 milliards de francs comoriens. S'il est vrai qu'une part de ces envois de fonds va vers des investissements sociaux et communautaires, mais

plus de 80% de ces envois sont destinés à la consommation et très une part négligeable va aux investissements productifs ». C'est dans ce contexte que Younoussa Ben Imani, gouverneur de la BCC a montré que « l'objectif de cette politique est de favoriser beaucoup plus l'éducation financière par rapport à l'ouverture des comptes. »

A en croire le patron de la banque des banques, lorsque la diaspora sera sensibilisée sur l'éducation financière, plusieurs transactions seront observées au niveau des institutions bancaires. Cette politique est largement soutenue par le

ministère des finances qui a démontré que « l'inclusion financière est une occasion d'intégrer la diaspora dans le secteur bancaire mais surtout d'orienter et sensibiliser la diaspora sur les avantages de disposer d'un compte bancaire local. Les panels sont occupés par des experts bancaires pouvant orienter les membres de la diaspora sur l'ouverture des comptes. »

Cette cérémonie a été honorée par la présence du chef de l'Etat Azali Assoumani, qui a effectué pour l'occasion une visite des stands. Selon lui, l'inclusion de la diaspora dans le secteur productif

est « un point crucial pour le développement économique du pays. » Ces dernières années beaucoup de jeunes issus de la diaspora ont tenté l'expérience d'investir dans leur pays d'origine, à travers une multitude de projets notamment la restauration, les nouvelles technologies ou l'agroalimentaire. Mais combien d'entre eux ont bénéficié d'un accompagnement bancaire ou de l'Etat pour garantir leur pérennité dans un environnement des affaires souvent difficile.

Kamal Gamal

PATRONAT / DIRECTION DES IMPÔTS :

Levée du dispositif et ouverture des négociations

Dans une lettre datant du 04 août dernier, le patronat avait exprimé ses inquiétudes face aux opérations fiscales menées par la direction générale des impôts notamment la présence des militaires dans les enseignes commerciales. Pour décanter la situation, le directeur général des impôts a convié ces derniers dans une rencontre ce mercredi et a levé le dispositif musclé précédemment instauré.

Depuis quelques jours, la présence des militaires se faisait remarquer dans les enseignes commerciales. Et cette situation est vivement critiquée par les organisations patronales qui expriment leur profonde inquiétude face aux opérations de

contrôle fiscal menées actuellement par la Direction Générale des Impôts, notamment la présence de militaires au sein des établissements commerciaux. Dans un communiqué de presse datant du 04 août dernier, ils disent reconnaître l'importance de la fiscalité, mais demandent instamment une révision en profondeur de ce dispositif initié par la Direction des Impôts de la manière la plus inattendue. « En effet, la présence militaire est une violation flagrante de la charte du contribuable vérifié, illégale et contre-productive. Aucun texte de loi ne justifie la présence de militaires au sein des établissements commerciaux lors des contrôles fiscaux. Cette situation crée un climat de tension et d'insécurité qui nuit gravement à

l'exercice d'une activité commerciale dans la sérénité et au climat des affaires », soulignent-ils.

Et selon eux, la taxe sur la consommation (TC) est à l'origine de cette situation. Selon eux, elle pose, cependant, de nombreux problèmes. « Son caractère cumulatif entraîne une augmentation significative d'au moins 20% des prix à la consommation, alimentant l'inflation. De plus, elle ne s'applique pas à tous les opérateurs économiques de manière équitable, créant ainsi une distorsion de la concurrence. C'est ainsi que la lutte contre l'économie informelle doit être un préalable et mieux ciblée. Si l'élargissement de l'assiette fiscale est nécessaire eu égard aux engagements pris par l'État vis à vis

de l'OMC, de la ZLECAF et du COMESA, il doit se faire de manière pédagogique, progressive et équitable.

La Nouvelle OPACO, le SYNACO et le MODEC appellent la Direction Générale des Impôts et les autorités compétentes à « mettre fin immédiatement à la présence de militaires au sein de nos entreprises, engager sans délai le dialogue avec le secteur privé pour réformer en profondeur la taxe sur la consommation dans sa mise en œuvre et lutter efficacement contre la prolifération de l'économie informelle en préservant la compétitivité des entreprises formelles ». Ils rappellent que « la fiscalité doit être un outil de développement économique et non un frein à l'activité des entreprises. Le dialogue

public privé lancé par le Chef de l'État ne laisse pas de place à une présence militaires dans nos entreprises pour le contrôle et la collecte de l'impôt quel qu'il soit ».

Dans une lettre à l'attention du patronat, la DGI souhaite organiser une réunion afin « de discuter de ces enjeux de manière constructive et de définir des solutions communes tout en veillant à leur conformité avec la législation en vigueur ». Il a été informé à ces derniers que le dispositif de sécurité précédemment instauré, a été levé.

MY

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Vers la normalisation de l'Université des Comores

La première réunion du conseil d'administration de l'Université des Comores a eu lieu le 03 août dernier en vue de lancer le processus de mise en place du conseil scientifique et des études. Plusieurs points ont été abordés notamment le recrutement du nouveau « Recteur, » la nomination des chefs de composantes, l'adoption du budget 2024-2025 et la prochaine rentrée universitaire prévue le 10 octobre 2024.

Comme prévu, les procédures permettant la mise en place du conseil d'administration de l'université ont débuté le 03 août dernier. La mise en place de ce conseil est parmi les résolutions prises par les autorités éducatives pour éviter d'autres grèves dans l'enseignement supérieur. Les acteurs du système éducatif ont procédé

à l'application de la loi N°23-20/AU du 27 novembre 2023 portant modification de la loi N°14-24/AU du 14 juin 2014 relative à l'orientation et l'organisation de l'enseignement supérieur et aux dispositions du décret N°24-58/PR du 11 mai 2024 concernant les nouveaux statuts de l'Université des Comores.

Une décision qui peut réjouir le syndicat des enseignants car « l'implication du conseil d'administration dans la gestion et la direction de l'université est essentielle pour assurer un fonctionnement efficace et conforme aux normes établies », a souligné le ministre de l'éducation Bacar Mvoulana.

Le tout nouveau patron de l'éducation nationale semble afficher une volonté de décriper les relations entre les enseignants et le gouvernement par des mesures d'apaisement.

Bacar Mvoulana a donc répondu positivement aux revendications du syndicat des enseignants de l'université en enclenchant le processus de normalisation de l'institution, à commencer par la mise en place du conseil d'administration, du conseil scientifique et des études, ainsi que le

recrutement du nouveau « Recteur », la nomination des chefs de composantes, l'adoption du budget 2024-2025 et la rentrée universitaire prévue le 10 octobre, soit dans deux mois.

Kamal Gamal



les autorités de l'Education en conférence.

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Said Omar
Rédactrice en chef
 Andjouza Abouheir
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 Mohamed Youssouf
 Sanaa Chouzour
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riwad
 A Bardraoui
 Mohamed Ali Nasra
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
 www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

BOXE, PHASE NATIONALE

Une fête populaire au stade Maluzini

Jamais une compétition de boxe aux Comores n'a autant mobilisé une foule que ne le fut la dernière phase nationale du championnat des Comores au stade Maluzini. C'est dans le parking du stade omnisports que la compétition a eu lieu devant des nombreux spectateurs, dont la première dame de l'Union Ambari Darouche Azali.

Ce fut un succès sur tous les plans. Une organisation parfaite, des boxeurs au point, une foule immense venue encourager les combattants et des artistes qui ont assuré l'animation du jour. Cette journée du 03 août 2024, restera en tout cas gravée dans la mémoire des fans de la boxe anglaise comme celle de la consécration et de la renaissance des compétitions nationales de la discipline, longtemps passées aux oubliettes. Au

delà de la compétition, la Fédération Comorienne de Boxe (FCB) a honoré ceux qui ont toujours été présents lors de la longue traversée de désert qu'a connu la boxe comorienne. Le secrétaire général de l'institution, « grâce à nos Officiels, ce championnat national de boxe a été un succès », à savoir les arbitres et les officiels de la fédération.

Sur le ring, les puncheurs ont suffisamment assuré leur rôle pour éviter au public la somnolence. Dans la catégorie des 65kg, le Tyson comorien, le bien nommé Radjay Mohamed a assuré son rang du plus grand espoir de la boxe comorienne en gagnant son combat par KO contre le très prometteur Farid Ibrahim. Dans la catégorie des mi-lourds (80-86), Kevine Ahmed a assuré l'essentiel en dominant au point du dernier combat de la journée. « Kevine Ahmed coin rouge a dominé son adversaire Tadjoudine Attoumani

coin bleu et il a remporté le onzième combat de ce championnat national de boxe 2023-2024 ». Malgré son expérience des plus grandes scènes internationales et régionales, Naza Lux a été battu par Saïd Ahmed Mounid dans la catégorie des 72-75 kg. Ilzam Taoufik, a de son côté remporté son combat dans la catégorie des 71kg.

Onze combats ont été organisés en tout, lors de cette soirée riche en événements. La présence de la première dame et de la ministre des sports, a été particulièrement saluée par le vice-président de la FCB, Loukman Azali qui avait dû mal à cacher son émotion pour la réussite de cet événement dont il a été au four et au moulin sur le plan organisationnel. « La cérémonie s'est déroulée en présence de la Première Dame, Ambari Azali, de la Ministre des Sports, Inayati Sidi, ainsi que d'Alexandra Le Rochelle du SCAC de l'ambassade de France, notre



sponsor principal », peut-on lire dans la publication. Si aucun commentaire n'a été fait sur l'absence quasi assourdissante du président de la FCB, Mohamed Mbechezi, des murmures et des chuchotements parlent qu'il serait en disgrâce. Des affirmations qui n'ont pas été confirmées par la FCB, que nous avons essayé de joindre en vain.

Très présents dans la prise en charge des combattants, les médecins (Dr Athoumane Fahad, Dr Fahar Bachirou et Dr Wathik

Schiyth Ely Karim Abderemane) ont été particulièrement actifs pour panser et soigner les petits bobos des athlètes survenus au cours des combats parfois intenses mais, d'une sportivité à toute épreuve. Eux aussi (médecins) ont été honorés par des médailles pour signifier leur engagement au côté du vice-président président, un fervent adepte de la médecine sportive.

Imtiyaz

SEMI-MARATHON À MOHÉLI :

Natacha Kamal remporte la course

À l'occasion des jeux olympiques de Paris, l'Alliance française de Fomboni en partenariat avec l'ambassade de France et la ligue de Mohéli d'athlétisme a organisé un semi-marathon entre Hoani et Fomboni. Une soixantaine de candidats (hommes et femmes) s'est inscrite pour cette course. Natacha pour la deuxième fois arrive en tête de la catégorie féminine.

"Lorsque j'ai appris l'organisation de cette course j'ai sauté sur l'occasion. Car cela fait longtemps que ce genre d'activité n'est pas organisé à Mohéli. Et on m'avait fait savoir

qu'elle sera dure mais j'ai décidé de participer quand même», explique la joueuse de l'équipe de football de Mwalimdjini, Natacha Kamal Hamada qui est arrivée première du semi marathon qui avait pris le départ de Hoani à 7 heures et 30 minutes pour arriver à l'Alliance française de Fomboni.

Cette jeune sportive est à sa deuxième course, selon elle, pour cette première place, après une course qui était organisée à Moroni à laquelle elle avait pris part. 65 coureurs hommes et femmes ont participé à ce semi-marathon organisé par l'Alliance française de Fomboni en partenariat avec l'ambassade de France et la ligue de



Natacha Kamal remporte la victoire

Mohéli d'athlétisme, à l'occasion des jeux olympiques (JO) organisés à Paris. « L'objectif était d'organiser des jeux sportifs pour accompagner les JO de Paris. En tant qu'institution française, l'Alliance tenait à promouvoir les jeux et la place de la

femme dans le sport ici à Mohéli comme » explique Mohamed Larifou Oukacha Sany l'un des organisateurs de ce semi-marathon.

Catherine Foulon la directrice de l'Alliance française de Fomboni n'a pas manqué la course. Elle figu-

rait parmi les femmes qui ont fait la distance Hoani-Fomboni. « Le semi-marathon s'est très bien passé dans une bonne ambiance, il n'y a eu aucun incident, je salue les pompiers, la gendarmerie pour leur travail impeccable jusqu'au bout, les coureurs sont tous bien arrivés, personne n'a abandonné, c'est un beau succès », estime-t-elle dès son arrivée. La Directrice avait pu suivre de près une jeune fille qui était à sa première expérience. Du côté masculin, Moussa Mikidadi fût le premier arrivé en 32,07 min pour 10 km.

Riwad

DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

Astrid Schomaker, secrétaire exécutive de la CDB

Mme Astrid Schomaker, de l'Allemagne, assume depuis le 1er juillet 2024, le rôle de secrétaire exécutive de l'ONU pour la biodi-



La nouvelle secrétaire exécutive de la CDB.

versité dont le siège est à Montréal. Le secrétaire général, António Guterres, a procédé à cette nomination en avril, exprimant son appréciation et sa gratitude au secrétaire exécutif par intérim du Royaume-Uni, David Cooper, qui assumait l'intérim et qui reprend désormais ses fonctions de secrétaire exécutif adjoint.

Elle a officiellement pris ses fonctions de secrétaire exécutive de la Convention sur la diversité biologique (CDB). Assumant ce rôle avant la 16ème réunion des 196 Parties à la CDB (COP 16), Mme Schomaker apporte une vaste expérience des relations internationales, des négociations et de l'élaboration de politiques environnementales mondiales, ainsi qu'une connaissance approfondie du programme mondial de développement durable et des accords multilatéraux sur l'environnement. Plus récemment, en tant que directrice de la diplomatie verte et du multilatéralisme à la Commission européenne à Bruxelles, elle a promu une transition mondiale vers des économies circulaires économes

en ressources, à faibles émissions et respectueuses de la nature.

Elle s'est également concentrée sur l'augmentation de l'efficacité de l'UE pour relever les défis environnementaux internationaux, sur le renforcement du multilatéralisme et de la gouvernance environnementale internationale et sur la mise en œuvre complète des accords multilatéraux sur l'environnement, entre autres priorités. Selon elle : « Notre monde a désespérément besoin d'une transition verte mondiale et, même si nos chemins individuels peuvent varier, nos ambitions – les ambitions du Cadre mondial pour la biodiversité historique Kunming-Montréal doivent être les mêmes ». Mme Schomaker travaillera avec les Parties pour traduire leurs engagements en actions à tous les niveaux. Les quatre objectifs du Cadre mondial pour la biodiversité – protéger et restaurer, prospérer grâce à la nature, partager équitablement les bénéfices, investir et collaborer pour la nature – façonnent les priorités du nouveau chef de la biodiversité des Nations Unies.

La COP 16 aura lieu du 21 octobre au 1er

novembre 2024 à Cali, en Colombie. Les Parties à la Convention devraient soumettre des stratégies et plans d'action nationaux révisés pour la biodiversité (SPANB) ainsi que des objectifs nationaux alignés sur le Plan pour la biodiversité. Lors de la COP 16, les Parties devraient convenir d'un mécanisme multilatéral pour le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des informations séquentielles numériques sur les ressources génétiques, y compris un fonds mondial potentiellement de plusieurs milliards de dollars par lequel les utilisateurs de l'information compenseraient les sources des ressources génétiques. La Convention sur la diversité biologique (CDB) Ouverte à la signature en 1992 lors du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro et entrée en vigueur en décembre 1993, la CDB est un traité international pour la conservation de la biodiversité, l'utilisation durable des composants de la biodiversité et le partage équitable des bénéfices tirés de l'utilisation des ressources génétiques.

Mmagaza

INTERVIEW

Madiane Mohamed Issa : "On constate une progression bien qu'il y ait encore du travail à faire"

Après l'entrée en lice des athlètes comoriens, l'un des experts du sport comorien partage son avis sur le niveau, les qualifications et les perspectives des sportifs nationaux.

Interview.

Question : quel aperçu avez-vous sur le niveau des athlètes comoriens aux JO 2024 ?

Madiane Mohamed Issa : ce n'est un secret pour personne, les athlètes qui représentent le pays aux JO de Paris 2024 sont tous qualifiés via le processus de l'universalité, c'est-à-dire qu'aucun n'a réussi à se qualifier à la suite des différentes compétitions organisées pour cet effet, au niveau zonal, continental ou mondial. Mais ce qui est encourageant, c'est le fait que le niveau pour certains d'entre eux, je vais parler de Hachim Maaroufou pour l'athlétisme dont son chrono est comparable à celui de certains athlètes qualifiés directement, ou du Canoë-Kayakiste Andy Barat, qui fait partie des meilleurs en Afrique en Canoë-slalom, mais que malheureusement, les places qualificatives sont très limitées pour notre continent. Quant à la natation, on constate au fil des années, de réelles progressions du niveau de nos athlètes. Certes, il y a encore du chemin, mais on peut dire que la mayonnaise est en train de prendre. Il faut remarquer aussi, le potentiel pour d'autres athlètes comoriens qui se sont distingués dans les derniers Jeux des Iles de l'Océan Indien de 2023 à Madagascar. Je vais parler notamment de la lutte gréco-romaine, dont l'athlète Madi Latuf médaillé d'or à Madagascar, qui a raté d'un rien sa qualification olympique en Afrique du nord.

Question : quelle est votre appréciation sur les éliminations des Comores en 100m nage libre Hommes et en Canoë-slalom Hommes ?

M.M.I. : vous savez, à chaque fois qu'on engage un athlète dans une compétition, on se

fixe un objectif et on travaille avec détermination pour l'atteindre. Après, les résultats suivent. Ils peuvent être positifs, négatifs ou même au-delà de nos espérances. Oui, nos athlètes ne sont pas allés jusqu'au bout dans leur compétition respective, mais leur prestation a été à la hauteur de nos attentes immédiates, mais ce sont surtout des prestations encourageantes pour nos visions, perspectives et projets futurs.

Question : les Comores ont un athlète "qualifié" sur les quatre participants aux JO. Cela représente quoi pour vous ?

M.M.I. : comme je l'ai dit plus haut, deux de nos athlètes sont dans les minimas requis pour une qualification olympique, mais ce minima, ne suffit pas à lui seul, il faut le faire valoir et pouvoir le mettre en valeur lors des compétitions qualificatives. Malheureusement la chance n'a pas été de notre côté pour deux ou trois de nos athlètes à l'instant « t ». Pour revenir à votre question, je ressens une grande fierté pour le sport comorien d'avoir des athlètes de différentes disciplines capables de réaliser les minimas requis pour se qualifier aux Jeux Olympiques.

Question : quelle stratégie ou politique peut-on mettre en place aux Comores pour avoir des qualifiés pour Los Angeles 2028 ?

M.M.I. : le COSIC travaille déjà avec certaines fédérations sportives nationales pour améliorer la performance de nos athlètes notamment en leur octroyant des bourses olympiques. Le nombre de ces athlètes est en perpétuelle augmentation et on ne peut qu'encourager cette démarche. Maintenant au niveau des Fédérations nationales, il faut redoubler d'efforts et miser sur le travail technique d'encadrement et de préparation pour le haut niveau. C'est un travail de longue haleine, mais comme on dit « Paris ne s'est pas fait en une journée ». Il faut persévérer.

Question : qui est le grand espoir des Comores à ces jeux ?

M.M.I. : comme je l'ai dit, tous nos athlètes engagés dans ces jeux représentent des espoirs pour le sport comorien sous plusieurs angles. On a vu Andy Barat dans trois disciplines du Canoë-kayak, il n'a pas du tout démérité, il s'est battu ardemment avec fierté et détermination sous les yeux du monde entier. Il n'a que 26 ans, et avec sa marge de progression, on pourra encore compter sur lui jusqu'en 2028 et au-delà. Quant à Maaroufou qui a été aligné dans l'épreuve reine du 100 mètres, il a passé le tour préliminaire en finissant 3ème de sa série, même, en étant en deçà de son temps de référence, sa régularité nous permet de dire qu'il fait partie des meilleurs de l'océan indien. Je pense pour les Jeux des Iles de l'Océan Indien « Comores 2027 ».

Pour Maecha Saadi, la benjamine de notre délégation, elle nous a fait vibrer dans le bassin olympique de La Défense Aréna. Elle a fait sa course en terminant première de sa série. Elle a pu rester constante pour couvrir une longueur de la piscine en pulvérisant son propre record et en descendant sous de 30 secondes. Son homologue masculin Hassane Hadji, malgré sa dernière place n'a pas démérité. L'épreuve du 100 mètres nage libre Hommes, c'est l'une des épreuves reines de la natation aux JO, très speed et très attendus avec au départ près de 80 athlètes. Figurez-vous que Hassane a concouru aux côtés de grands noms de la Natation mondiale, comme le chinois Pan Zhanle, ou l'australien Kyle Chalmers.

Question : En tant que président de la Fédération de gymnastique, qu'elles sont vos impressions sur la première compétition de gymnastique des JO ?

M.M.I. : En tant que président, je retiens la performance des gymnastes et le niveau élevé de la discipline. Je retiens aussi la beauté de cet



art, si on peut le nommer ainsi, tant chez les garçons que chez les filles. C'est une très grande opportunité de pouvoir assister à cette compétition. L'intérêt éprouvé est d'autant plus grand, puisque la Fédération comorienne de gymnastique vise dans son plan stratégique de développement, de hausser le niveau de ses athlètes, de se procurer d'infrastructures adéquates et de s'aligner au niveau continental dans le quadriennal à venir. Nous espérons y parvenir avec détermination et que Dieu nous prête la force et le courage.

Votre dernier mot

M.M.I. : est-il besoin de rappeler que les Jeux Olympiques représentent le sommet du sport mondial et tout athlète rêve d'y participer. Cependant, le parcours n'est pas des plus faciles. Il est long et demande des efforts, de l'investissement et des sacrifices. J'encourage les jeunes athlètes comoriens à y penser et à poursuivre ce rêve.

Propos recueillis par
Oustadh Padré

FIFA-UFFOI

" La FIFA a écouté les propositions des Etats insulaires de l'Océan indien "

Les fédérations des associations membres de la rive sud de l'Océan Indien ont plaidé auprès de la FIFA, par rapport aux difficultés qu'ils rencontrent dans le respect du calendrier des compétitions continentales et internationales.

Dans une note publiée sur le compte Facebook de la FFC, peu de temps après la rencontre avec le président de la FIFA, le président Saïd Ali est revenu sur la sensibilité du président de la FIFA à écouter les doléances des associations membres de l'océan indien. « La FIFA a écouté les propositions des États insulaires de l'océan indien et travaillera sur la façon d'accompagner au mieux les différentes Fédérations afin de participer au développement et de réduire l'écart qui aurait tendance à se creuser avec les grandes nations du football », dit-il. Cette rencontre qui s'est tenue lundi dernier était à l'initiative du président de la FFC, après avoir fait le constat des difficultés rencontrées par sa fédération au niveau du calendrier interna-

tional des compétitions.

Et le président d'énumérer certains de ces problèmes : « Le fait de devoir jouer plusieurs matchs dans différentes catégories seniors et jeunes chez les hommes et les femmes dans les championnats locaux mais, aussi la participation au moins à quatre matchs dans une catégorie senior et deux catégories de jeunes chez les

femmes et les hommes. » Cette multiplication de rencontres crée des difficultés majeures pour les fédérations des États insulaires. « Les pays du continent peuvent traverser des frontières en utilisant des bus ou des trains alors que les États insulaires doivent systématiquement utiliser l'avion sachant que les coûts liés au transport aérien ont beaucoup augmenté. »

Pourtant ces fédérations sont soumises aux mêmes critères d'éligibilité pour « pouvoir bénéficier pleinement de la subvention de la FIFA », renchérit le président de la Fédération comorienne.

Sur son compte Instagram, le président de la FIFA est revenu aussi sur cette rencontre, en soulignant les progrès réalisés par la FFC. « J'ai été ravi d'apprendre que le programme Football For Schools de la FIFA faisait évoluer les choses de manière positive et nous avons aussi discuté d'autres façons dont la FIFA pouvait encourager le bon travail fait dans le pays jusqu'à présent. » Et ce dernier de poursuivre : « Nous avons abordé la manière dont le programme FIFA Forward pouvait permettre à la population des Comores, qui aime tant le football, de bénéficier davantage d'opportunités grâce à notre beau sport. »

Le président de la FIFA a donné plus de clarification sur la rencontre avec les quatre présidents des associations membres de l'océan indien. « Elvis Chetty, Samir Sobha, Saïd

Athouman, Alfred Randriamanampisoa et moi-même avons eu des conversations très ouvertes et constructives sur la manière dont la FIFA peut aider au développement du football dans les nations insulaires d'Afrique, en particulier via le programme FIFA Forward. »

Il est d'autant plus satisfait des progrès réalisés par les pays de l'océan indien qu'il a cité en exemple, le petit Etat insulaire de l'océan indien qui va accueillir une compétition majeure de la FIFA. « En 2022, les Seychelles ont été désignées pays hôte de la Coupe du Monde de Beach Soccer de la FIFA 2025, leur permettant ainsi de rénover les installations de beach soccer dans le pays ». Cette Coupe du monde, sera la première compétition de dimension internationale qui va être organisée par l'une des fédérations qui compose, l'Union des Fédérations de Football de l'Océan Indien.

Imtiyaz



ENTREPRENARIAT

"L'objectif est de contribuer à promouvoir la destination Comores"

« *Entreprendre aux Comores* » est le premier livre sorti sur l'entrepreneuriat aux Comores. Dans son récit, l'auteur cherche à promouvoir la destination Comores et à faciliter l'accès aux informations sur le monde des entreprises, mais aussi à donner aux porteurs de projet, une idée réelle des réalités quotidiennes, en matière d'activité entrepreneuriale aux Comores.



Mohamed Kafi Abdoulghani.

"L'objectif du livre est de contribuer à promouvoir la destination Comores, à faciliter l'accès aux informations sur le monde de l'entreprise, mais aussi à donner aux porteurs de projet, une idée réelle des réalités quotidiennes, en matière d'activité entrepreneuriale aux Comores", explique Mohamed Kafi Abdoulghani, auteur du livre « *Entreprendre aux Comores* ». C'est la volonté de promotion et de facilitation d'accès à certaines informations qui l'auraient poussé à « illustrer certains chapitres, avec des faits concrets, notamment des anecdotes racontées par des entrepreneurs comoriens, dans des domaines multiples et variés ». Selon lui, cette approche permet aux lecteurs, d'être en contact indirect avec les pre-

miers acteurs du développement du pays.

Si ce tout nouveau docteur en médecine vétérinaire, parle de feedback assez positif, il n'omet pas de rappeler qu'il s'agit là d'un « tout premier livre sur ce domaine » dans notre pays. « Beaucoup de lecteurs restent appréciatifs. Il n'en demeure pas moins que d'autres pensent qu'il fallait mettre beaucoup plus l'accent sur les contraintes plutôt que les succès. Comme vous le savez, on ne peut pas tout dire en un livre, ce ne sera pas le dernier, nous ne sommes qu'au début d'une aventure, et je peux dire que l'avenir s'annonce passionnant », renchérit

l'auteur natif de Mbeni.

Reconnaissant, et cela est un fait, que l'entrepreneuriat est un concept nouveau aux Comores, il fait observer que le modèle économique du pays draine le maximum de richesses vers l'extérieur alors que l'entrepreneuriat suppose l'innovation et la création de valeur. « Notre petit marché a, longtemps, été dominé par des commerçants, des grossistes, d'où pourquoi en 2018, alors que 15% du PIB national représentait l'envoi de fonds de la diaspora vers les Comores. Cet argent en l'absence d'une économie présente, est malheureusement reparti à l'extérieur. Il est vrai que

les défis sont relevés pour y remédier notamment sur le délai de la procédure de création d'entreprise, mais il y a du pain sur la planche, pour l'amélioration du climat des affaires, afin de garantir un environnement propice aux investissements », insiste-il.

Selon lui, la création d'une banque au service des jeunes entrepreneurs pour la valorisation de nos richesses, l'amélioration de notre environnement des affaires ainsi que l'offre des formations professionnelles en adéquation avec les besoins économiques de notre pays sont, entre autres, des facteurs qui peuvent booster l'entrepreneuriat aux Comores. « Je suis attaché à mon combat, celui de rester fervent défenseur du Made In Comores et

partisan du protectionnisme économique », martèle-t-il, affirmant que dans son livre, il est resté pragmatique sans pour autant vendre une image économique du pays alors que cette dernière n'existe pas.

« Ce livre n'est pas seulement un guide pratique pour celui qui souhaite se lancer sur l'entrepreneuriat aux Comores. Il s'agit également d'une œuvre économique pleine de réflexions, où divers acteurs du secteur privé comorien, se livrent pour partager leurs expériences sur le terrain. Elle répond aussi à une problématique majeure qui touche notre pays, celle du chômage des jeunes », conclue-t-il.

Nassuf Ben Amad

Bio express

Né à Mbeni dans le Hamahamet, au nord de Ngazidja, Mohamed Kafi Abdoulghani a obtenu son bac scientifique (BAC D) en 2016 avant de s'envoler en Turquie pour ses études. En 2019, il a co-fondé le site Comoropreneuriat, premier site comorien dédié à l'entrepreneuriat, en accompagnant plus de 150 entrepreneurs comoriens, de l'intérieur comme de l'extérieur. En pleine pandémie du Covid-19, son équipe de la start-up Comotech, a mis en place le site Comores-soma, une plateforme des cours en ligne, dédiée aux élèves comoriens en salle d'examen. Elevé au rang de docteur en médecine vétérinaire au mois de juillet, à l'université Uludag en Turquie, il est l'auteur du livre « *Entreprendre aux Comores* », le premier dans ce secteur important dans la lutte contre le chômage des jeunes. Dans ce bouquin préfacé par l'entrepreneur Fahmy Thabit, l'auteur donne sa vision sur ce secteur clé.

LIBRE OPINION

Nouveau gouvernement Azali : Une nouvelle équipe marquée par le sceau de la jeunesse et déjà de virulentes critiques !

Plus d'un mois après son investiture, le Président Azali Assoumani a nommé, le 01 juillet 2024, son premier gouvernement, composé de 15 membres dont 2 femmes. Un gouvernement dont la principale caractéristique est sa jeunesse. Des visages nouveaux dans la scène politique et pour le grand public, car, sauf erreur de ma part, la quasi-totalité des promus n'ont jamais été élus pour un mandat national, mis à part l'ancien député d'Itsandra nord, Oumouri Madi Hassani, nommé ministre des Postes et vont découvrir pour la première fois les fonctions exécutives. Cette équipe incarne le renouveau, slogan plébiscité lors de la campagne présidentielle.

Pour la petite anecdote le « Renouveau » était le slogan de campagne de l'ancien Président Sénégalais Macky SALL, tout comme le PSE- le Plan Sénégal Emergent avec comme objectif l'émergence du Sénégal et son expansion économique à l'horizon 2035 ! Il n'a pas fallu attendre longtemps pour que les piques fusent dans tous les sens. Dès la publication du décret du nouveau gouvernement, les commentaires sur l'âge des nouveaux ministres pleuvent. Seul le ministre de l'Intérieur du précédent gouvernement, M. Mahamoud Fakridine a été reconduit au même poste. Il y a une absence qui a particulièrement marquée les esprits. Il s'agit de M. Houmed Msaidie, ancien ministre de l'Agriculture, porte-parole du gouvernement et directeur de campagne du Président-candidat Azali, figure-clé de son élection selon les propres dire de ce dernier que tout le monde considérait incontournable, à raison, pour avoir joué un grand rôle pendant et après les



élections. D'aucuns n'hésitent pas à parler carrément d'une purge qui vient d'être opérée.

S'il y a aussi une chose que les commentateurs et les observateurs, mais aussi les politiques pointent du doigt, c'est surtout le manque d'expérience des nouveaux ministres que les uns qualifient de technocrates et les autres de novices dans la gestion des affaires de l'Etat. Et cela inspire un certain scepticisme à l'endroit de ce gouvernement le plus inattendu dans l'histoire politique de notre pays. Pour un grand nombre de nos compatriotes et sans lui faire injure, on a du mal à se convaincre que cette équipe est la plus compétente et encore moins la plus légitime pour incarner ces fonctions. Oui c'est un euphémisme de dire que le choix de ces nouveaux

ministres a fait dresser les cheveux sur la tête de beaucoup de comoriens et toutes nos habitudes politiques sont totalement chamboulées. D'aucuns disent que dans notre pays, la fonction de ministre est banalisée et dévalorisée mais c'est pourtant bien eux que le Président Azali Assoumani a choisi. C'est ainsi dans un régime présidentiel comme le nôtre !

Personnellement, j'ai eu l'occasion de m'exprimer sur le sujet dans les colonnes du journal Alwatwan, quant à l'éventualité d'un tel scénario qui est aujourd'hui, une réalité. Et j'ai donné mon point de vue. L'on dit souvent qu'il ne faut pas avoir raison avant les autres ! Néanmoins, et comme le débat est lancé, je prendrai ma part. Quand Léonard de Vinci soutient que « la sagesse est fille de l'expérience », Pierre Corneille répond qu'« aux âmes bien nées, le talent n'attend point le nombre des années ». Ce débat est biaisé et je regrette qu'en se focalisant sur l'âge des nouveaux ministres, on écarte à la légère un vrai problème touchant à la vraie préoccupation des Comoriens, c'est-à-dire, le risque de faire un procès d'intention et une présomption d'incompétences en camouflant les véritables problématiques de la vie politique comorienne et, notamment les aspirations de la population. Un gouvernement n'est pas un casting de concours de beauté. C'est beaucoup plus sérieux puisqu'il s'agit de s'occuper de la politique du pays, d'en organiser la vie et de régler également des crises sociales. Oui évidemment que l'expérience, le vécu, la connaissance des situations, est un atout. Néanmoins, il convient de rappeler qu'on peut ne pas avoir beaucoup d'expérience et manquer cruellement d'épaisseur et répondre aux

attentes. De la même manière que ce n'est pas parce qu'on est issu du monde des finances qu'on ferait un bon ministre dans ce département ministériel et j'en passe. Ça se saurait ! Tout ça pour dire qu'il ne suffit pas d'avoir le bon profil pour faire un bon ministre, des exemples illustrant, on en a eus.

Pour rappel, il fût un temps dans notre pays, où il suffisait de parler une langue étrangère comme l'arabe pour travailler au ministère des Affaires étrangères et devenir de facto diplomate. Fermons la parenthèse ! Le Président Azali a indéniablement frappé un grand coup et envoyé un message fort à l'endroit de la jeunesse, en confiant ces très hautes fonctions de l'Etat à cette composante essentielle de la population et laisse entrevoir un changement de paradigme.

Aux nouveaux ministres, je voudrais leur dire avec humilité d'être conscients des défis qui sont devant eux. Ils devront prendre les critiques, la méfiance et parfois les inquiétudes légitimes du peuple comorien, pour une source de motivation, en travaillant, non pas pour leur gloire personnelle, mais pour trouver des solutions afin d'améliorer les conditions de vie de la population, qui est pétrie d'angoisses pour joindre les deux bouts.

Alors soyez au rendez-vous pour mériter cette confiance que le Président de la République vous a accordée et d'en être dignes. C'est la seule façon de le remercier ! Le temps du bilan viendra et en attendant, faites vos preuves car comme dit le proverbe « c'est à la fin du bal qu'on paie les musiciens »

Said Omar Badaoui,
Ancien diplomate (Paris, Bruxelles)